

INTERVIEW – Pedro FERREIRA, Infirmier libéral et Président de la CPTS Sud Côte-d'Or

Pedro Ferreira, vous êtes président de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Sud Côte-d'Or et infirmier libéral à Saint-Loup Géanges. Expliquez-nous le rôle de votre association ?

Notre but est de faire le lien entre tous les acteurs de la ville et de l'hôpital : les professionnels de santé libéraux, les établissements de santé, les établissements et services médico-sociaux, les professionnels du social et les acteurs de la prévention.

Nous coordonnons les actions en lien avec le parcours de vie du patient.

Notre rôle est donc de venir en aide aux professionnels afin que chaque patient puisse bénéficier de toutes les chances de se soigner correctement.

L'objectif est de travailler ensemble sur une zone géographique définie par les professionnels eux même.

La CPTS Sud Côte-d'Or s'étend sur un territoire allant de Nolay à Nuits-Saint-Georges, en passant par Seurre et Beaune, ainsi que cinq communes de Saône-et-Loire (Chagny, St Loup Géanges, Demigny, Remigny, Chaudenay le Chateau).

Notre Communauté Professionnelle Territoriale de Santé créée en mars 2021, comptait en 2022, pas moins de 170 adhérents sur les 420 professionnels libéraux de notre territoire (médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychologues, ergothérapeutes, diététiciennes, sage-femmes...).

En Côte-d'Or, le territoire est divisé en cinq zones géographiques, représentant ainsi cinq CPTS distinctes. Par qui les CPTS sont-elles financées ?

Par la CPAM de Côte-d'Or.

Nous espérons fédérer plus encore grâce à la dynamique autour de tous les acteurs de la santé, du social et du médico-social.

Pour cela nous organisons ce mardi 13 juin, au palais des congrès de Beaune, notre première journée CPTS, dédiée aux plaies et à la cicatrisation, déclinée en ateliers autour de plusieurs plénières avec l'intervention de plusieurs professionnels (dermatologue, diététicienne, laboratoire...).

En quoi la cicatrisation et la nutrition ont-elles un lien ?

Tout simplement parce que « bien se nourrir » aide à cicatriser ! J'entends par là, manger de façon équilibrée et saine.

De plus, une plaie soignée par une bonne compression, bien jaugée par l'infirmier ou le médecin aura une efficacité optimale.

Autre sujet dont nous parlerons : les indispensables de la prescription. En effet, une bonne prescription (adaptée et bien rédigée) est essentielle pour que les professionnels soient bien rémunérés et les patients, bien remboursés.

En effet, quelque fois une ordonnance mal rédigée par le médecin entraînera un mauvais remboursement, voir pas de remboursement du tout et peut parfois amener à un défaut de soins.

Autant de sujets que nous aborderons tous ensemble le 13 juin.

Professionnels de la santé du Sud Côte-d'Or et d'ailleurs, vous êtes les bienvenus !!!